



MARIA PIA DI BELLA

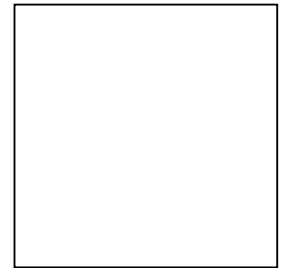
Question de vie ou de mort : la vendetta en Méditerranée

DE LA VENGEANCE, des différentes étapes qui la composent, poètes, conteurs, marionnettistes, chanteurs ambulants, dramaturges, écrivains, historiens et journalistes en parlent dans leur univers professionnel. Aux procès ce sont les intéressés qui en parlent ou les témoins et, aux funérailles, les pleureuses. Mais à l'esprit d'étroite comptabilité auquel beaucoup d'observateurs désormais réduisent un cycle de représailles, affirmant qu'au débit d'un mort fait suite un crédit, il est bon de rappeler qu'il fut un temps où le discours était axé sur les motivations affectives des vivants et des morts. C'est de ce discours qu'il est question dans ce texte qui tente aussi de situer les rôles assignés dans la récitation de la *vendetta*.

Le « scénario » de la vendetta

Une des légendes populaires siciliennes en vers, recueillie et publiée par Salvatore Salomone-Marino en 1880, intitulée *Le sang lave le sang*, raconte cet immuable scénario :

« Ils l'ont amené à l'église dans un cercueil, les bras en croix sur sa poitrine blessée. La Justice arrive : — Qui lui a tiré dessus ? — Seigneur, nous l'avons pas vu, il s'est tout de suite échappé. Au centre de la place publique, à midi, et personne pour le reconnaître ! Le mort est avec les morts, n'en parlons plus. Mais il y a ceux qui ne l'oublient point, ils font le guet : au centre de la place publique, sur le coup de midi, au milieu d'une foule d'hommes, ils tirent sur Giusippicu.



Communication faite
au colloque
*Affettività e sistemi
semiotici. Le passioni
nel discorso* (Bagni
di Lucca, 27-30
septembre 1987).

Maria Pia Di Bella
est chercheur en
ethnologie au CNRS.
Elle a fait une
première enquête de
terrain dans les
Pouilles et en
Campanie pour
étudier les
conversions au
pentecôtisme en
Italie rurale. Elle
aille actuellement sur
les représentations et
les pratiques de la
justice en Sicile. Elle
a publié plusieurs



Au marché de Karditsa, Thessalie, août 1969 – ph. Claude Bourquelot

— Jésus ! quel beau garçon ! qui l’a tué ? — Va, cherche-le, va, trouve-le ! — Qui sait le chemin qu’il a pris ! — La Justice arrive, chacun est muet, ils disent : — Je l’ai vu s’enfuir mais je ne l’ai pas reconnu. Et plus personne ne l’épie, il passe inaperçu comme l’eau de pluie. Il y a un autre homicide, il s’en va aussi avec le vent. Le sang lave le sang, c’est la neuvième vengeance, les maisons se ruinent, elles perdent vies et biens. Qui s’enfuit dans les bois faisant le hors-la-loi pour mieux oublier l’ennemi rusé ; qui s’en va au milieu de quinze carabinieri armés pour chasser l’homme jusqu’à l’intérieur des maisons. Oh Dieu ! que de veuves ! que d’orphelins ! que d’âmes dans l’air, elles sillonnent le monde ! Et personne pour y remédier ? Personne ne se propose ? En cinq mois à peine, cent personnes et plus sont mortes ! La Justice dort, je sais que la force n’est rien quand on ne sait pas mettre un frein aux gens. La Justice dort, ici tous font « *l’omu* » (se taisent) : l’abîme règne, il y a du sang sur du sang. Les bons citoyens ne sont pas en sécurité ; quand ils sortent, leurs jambes et leurs reins tremblent ; quand ils sortent, ils disent à la maison : — Priez Dieu pour moi ; on ne sait jamais, on peut m’avoir par méprise ou par jeu. Mes enfants, convertissez-vous, priez Dieu le souverain qu’Il puisse pardonner ce pauvre pays, priez-Le, priez-Le pour qu’il le sauve : celui qui vivra verra si ce malheur continue. Je dis : avant que naisse le temps scélérat le temps sanguinaire qui nous a tous ruinés : l’année mille huit cent soixante et une, le Ciel nous en délivre, moi et chacun de vous ! ⁽¹⁾ »

Le poète anonyme décrit dans cette histoire le déroulement typique d’une vengeance – l’arrivée du tueur sur la place publique, l’acte, le silence (*omertà*) ⁽²⁾ des témoins face à la Justice, le meurtre de l’assassin commis par un membre masculin de la famille qui a subi la perte – et le climat de terreur qui s’installe dans le village lorsqu’une importante *vendetta* s’engage. Si nous passons du langage métaphorique au langage factuel, nous remarquerons que la *vendetta*, comme l’a observé Franco Cagnetta pendant sa recherche à Orgosolo (Sardaigne), se déploie de façon très codée. Citons les différentes phases qu’il décrit en relatant la fameuse « vengeance de sang » qui se déroula de 1903 à 1917

textes sur ces deux thèmes, notamment dans : *Rassegna italiana di Sociologia, Les Temps Modernes, Annales ESC, La Ricerca folklorica, Études rurales, Nuovi Argomenti, L’Homme, Memoria, Traverses*. Elle prépare un ouvrage sur chaque thème, à paraître prochainement.

1. S. Salomone-Marino, *Raccolta di leggende popolari siciliane in poesia*, a cura di Aurelio Rigoli, Palermo, « Il Vespro », 1978, pp. 363-367.

2. Nous avons exposé notre point de vue sur *l’omertà* dans « La “violence” du silence dans la tradition sicilienne », *Études rurales*, 1984, n° 95-96, pp. 195-203.

à Orgosolo entre les Cossu et les Corraïne. Dès qu'un crime a lieu au village, la dénonciation lui succède : son caractère peut être privé ou public, elle peut se concrétiser par des signes visibles de deuil, des chants funèbres ou des mots de colère. Par la suite on passe à l'enquête : on écoute la « rumeur publique » mais on amasse aussi des preuves. L'enquête peut durer des années mais une fois le résultat acquis, la vengeance doit être effectuée même si elle paraît avoir été oubliée. Les intéressés (famille, amis) se réunissent pour passer à la phase du Jugement et discuter de la punition à infliger. La sentence est décidée avec l'approbation de tous. Après cela, on multiplie les « signes » prémonitoires devant la maison du coupable : animaux mutilés, balles de fusil, drapeaux noirs, croix d'asphodèle. Puis, on désigne l'exécutant : la personne la plus touchée par le crime ou la plus apte ; deux ou trois autres l'accompagnent pour être ses gardes du corps. La phase de l'exécution est de loin la plus audacieuse : en Sardaigne – ainsi qu'en Sicile – on tuait la victime devant sa maison, dans la rue, sur la place publique ou face à la caserne des carabinieri ; la capacité des exécutants de fuir sans jamais laisser de traces était notoire. Les armes utilisées sont actuellement la mitraillette ou le fusil mais avant on employait la hache, le poignard, les pierres ou bien les mains s'il s'agissait d'étrangler. Au délit suit habituellement l'exemplarité : le cadavre est abandonné dans un lieu visible ou bien traîné devant sa propre maison, le visage balaféré ou le corps mutilé. Après le délit le meurtrier disparaît dans la foule ; pendant un certain temps le village vit dans une relative tranquillité.⁽³⁾

3. F. Cagnetta, *Banditi a Orgosolo*, Rimini-Firenze, Guaraldi, 1975, pp. 89-94.

Nos deux premiers exemples semblent loin de la passion, dans les actes comme dans le discours ; mais nous sommes d'accord avec Leonardo Sciascia :

« La circonstance aggravante de la préméditation tombe sur l'accusé *qui a eu le temps de réfléchir* sur la décision de tuer son semblable. Le temps que la passion refroidisse au point de conseiller le renoncement au projet homicide. Et la passion ne refroidissant pas, le procès de refroidissement n'a d'ailleurs pas une durée égale pour tous, il s'ensuit que froide, préméditée, s'affirme la décision de tuer. Car le temps de la

réflexion, si long soit-il, peut au contraire s'accorder à la montée de la passion, de l'exaltation, du délire. ⁽⁴⁾ »

Le « délire » de la vendetta

Le drame qui entoure la souffrance et la mort de la « victime » n'est pas vécu par elle seule mais partagé par tous les membres de la famille ; les hommes savent qu'ils seront à leur tour à la place de la « victime », après avoir été dans la peau du « justicier ». Mais l'auteur du drame, celui qui tire les fils de la trame, est souvent une femme – généralement la sœur ⁽⁵⁾ – comme nous le montrent les tragédies grecques ou Mérimée dans *Colomba*. Véritable mémoire des dettes d'honneur familiales, la femme saura exciter les rancunes, si assoupies, jusqu'au moment où l'action des hommes aura réparé le « honteux » oublié. Cette distribution des rôles n'est pas fortuite mais due à des répartitions précises qui, une fois analysées, pourront nous donner un modèle plus précis de la façon dont est conçu un cycle de vengeance.

Deux termes désignaient, au temps de l'épopée homérique, la Justice : le premier, *thémis*, indiquait la justice qui s'exerçait à l'intérieur du groupe familial (*genos*), tandis que le second, *dikè*, celle qui s'établissait entre familles ou entre familles et tribus ⁽⁶⁾. La vengeance de sang étant transversale – comme l'a souligné Glotz ⁽⁷⁾ – la solidarité familiale fonctionnait instantanément après un homicide, pour le coupable comme pour la victime. Les lois de Dracon mettront un frein par la suite à la responsabilité collective et proclameront le principe de la responsabilité individuelle ⁽⁸⁾. Solon réussit enfin à « dégager » l'individu de la famille et à faire du crime un attentat contre l'ordre social et non plus une simple offense à un petit groupe de particuliers ⁽⁹⁾. D'un côté le développement de la *polis* absorbe graduellement le citoyen mais de l'autre « la passion de la vengeance garde toute son ardeur alors même qu'elle est contrainte dans les bornes de la légalité » ⁽¹⁰⁾.

Ce seront donc les femmes qui hériteront de la mémoire de cette justice, *thémis* – « inspiration spontanée, soudaine, émanation céleste, quelque chose de surnaturel descendu sur

4. L. Sciascia, *1912 + 1*, Milano, Adelphi, 1986, p. 81.

5. Comme nous le rappelle G. Steiner dans *Les Antigones*, Paris, Gallimard, 1986.

6. E. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, vol. 2, P. Éd. de Minuit, 1969, p. 107.

7. G. Glotz, *La Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, Paris, A. Fontemoing, 1904 (Reprint : New York, Arno Press, 1973).

8. *Ibid.*, p. 259.

9. *Ibid.*, p. 603.

10. *Ibid.*, p. 420.

terre » ⁽¹¹⁾ – rattachée tout d’abord à la famille, ainsi que de cette ardeur dans la vengeance que les hommes devaient apprendre à contrôler socialement. En effet, « les femmes ont toujours été plus libres que les hommes de s’abandonner à des manifestations émotives, et parmi les participants aux funérailles elles sont les plus émouvantes ; jusqu’à aujourd’hui en Grèce on associe les femmes aux rituels autour du défunt » ⁽¹²⁾.

Comme nous le rappelle Glotz, ce sont :

« Les plus vieilles coutumes qui dictent le devoir des femmes dans les affaires de sang. Chargées de pleurer les morts de la famille, elles achèvent les lamentations en menaces et passent des sanglots aux cris de guerre, quand le mort a été frappé par la main d’un ennemi. Le thrène hellénique, c’est le *vocero* corse. On comprend quel effet terrible pouvaient produire ces femmes qui, durant neuf jours quelquefois, s’avançaient à tour de rôle près du cadavre et, tenant sa tête entre leurs mains, ruisselantes de larmes, échevelées, improvisaient des chants de douleur qui renouvelaient les gémissements de leurs compagnes. Les hommes étaient là, roulés dans la poussière et la fange, énervés par de longs jeûnes (...) Quel frisson passait sur eux et comme ils devaient se redresser les poings crispés, s’ils entendaient tout à coup une Hécabè maudire le meurtrier en s’écriant : “Que ne puis-je fourrager dans ses entrailles et lui arracher le foie pour le dévorer !” Tant que le crime reste impuni, la femme remplit son ministère d’Erynis inassouvie. Elle recherche avec acharnement le meurtrier inconnu de ses fils. Son mari est trop lent à la vengeance ? Elle se refuse à tout embrassement. C’est elle, mère ou grand-mère, sœur ou tante, qui, durant de longues années, prépare les enfants à la mission qui leur est assignée dès l’âge le plus tendre ou même avant la naissance. Elle fait honte aux lâches : à elle le *rimbecco*, comme le *vocero*. Incapable de manier le fer, elle met le fer en main à qui doit s’en servir. Mais si la femme ne fait pas la guerre, elle excite ceux qui la font. On sait, par l’exemple des Cimbres et des Teutons dans l’antiquité, des Kabyles ou des Australiens dans les temps modernes, à quel paroxysme se porte dans ces moments-là chez les femmes primitives la fureur des paroles, des gestes et des sentiments. ⁽¹³⁾ »

11. *Ibid.*, p. 21.

12. S.B. Pomeroy, *Donne in Atene e Roma*, Torino, Einaudi, 1978 (*Goddesses, whores, wives, and slaves*, New York, Schocken Books), p. 46.

13. G. Glotz, *op. cit.*, pp. 83-84.

La femme, profère Apollon dans les *Euménides* d'Eschyle, n'est rien d'autre que « la nourrice du germe en elle semé »⁽¹⁴⁾ ; en tant que nourrice elle garde, dans son propre corps – véritable tabernacle de la famille – le souvenir de la vengeance à perpétuer et la passion nécessaire pour que ce souvenir ne s'éteigne pas. La mémoire féminine qui s'exprime dans le *vocero*, comme nous le remémore *Colomba*, n'est pas une quelconque roulade, mais un *don*⁽¹⁵⁾ ; c'est ce don qui permet, grâce à sa véhémence dans l'expression, d'exalter l'action à accomplir. Cette charge est par ailleurs évoquée à la conscience des familiers et à la leur propre par des femmes qui, comme *Colomba*, chantonnent constamment des ballades de ce type : « Il me faut la main qui a tiré, l'œil qui a visé, le cœur qui a pensé... »⁽¹⁶⁾ » Généralement il n'y a pas d'issue pour l'homme, qu'il soit père, frère, mari ou fils, happé par cette « ritournelle »⁽¹⁷⁾ ; comme l'explique Orso, le frère de *Colomba*, « continental » par éducation et pour cela hésitant à venger la mort du père, « ma sœur comprend qu'elle ne me tient pas complètement en sa puissance, et ne veut pas m'effrayer, lorsque je puis m'échapper encore. Une fois qu'elle m'aura conduit au bord du précipice, lorsque la tête me tournera, elle me poussera dans l'abîme »⁽¹⁸⁾.

Les représailles de la famille de la victime à l'encontre de celle du meurtrier s'insèrent dans un code très strict de l'honneur qui gère les coups et les contre-coups que chacune peut et doit porter à l'autre. Une brève définition de ce que nous entendons par « honneur » nous semble nécessaire avant de poursuivre⁽¹⁹⁾ : dans la région méditerranéenne l'honneur d'un groupe dépendait d'un état d'équilibre entre d'un côté la pureté généalogique du sang, et de l'autre la renommée du nom. L'honneur n'était donc qu'une politique d'équilibre entre deux pôles d'importance capitale : le Sang et le Nom. À l'intérieur du groupe tout était mis en œuvre pour assurer cette égalité ; de plus chaque sexe contrôlait que l'autre agisse dans le plus grand respect des traditions, les hommes surveillant les femmes pour protéger leur modestie sexuelle afin que la pureté de leur sang ne soit pas altérée et les femmes, comme nous l'avons vu, incitant les hommes à l'action pour

14. Eschyle, *Agamemnon. Les Choéphores. Les Euménides*. Texte établi et traduit par P. Mazon, Paris, les Belles Lettres, 1972, v. 659.

15. Mérimée, *Colomba et dix autres nouvelles*, préface de P. Jossierand, Paris, Gallimard, (Folio), 1964, p. 400.

16. *Ibid.*, p. 478.

17. Pour savoir ce que F. Guattari range sous le terme générique de « ritournelle », lire *L'Inconscient machinique*, Paris, Ed. Recherches, 1979.

18. Mérimée, *op. cit.*, p. 364.

19. M. P. Di Bella, « Note sul concetto di onore nelle società mediterranee », *Rassegna italiana di Sociologia*, 1980, n° 4, pp. 607-615.

que la renommée de leur nom ne soit pas éteinte. En effet, la perte de l'honneur engendrait la « honte » et pour le récupérer le groupe était contraint de rétablir, à plus ou moins brève échéance, – par la force ou par la ruse – l'équilibre perdu ⁽²⁰⁾.

Le sang : étalon de mesure pour vivants et morts

Les passions étant des « narrations », c'est du contenu des discours qu'il sera désormais question. Les discours – passionnels ou rationnels – qui se réfèrent aux gestes de vengeance utilisent souvent des images qui font appel au « liquide visqueux, de couleur rouge, qui circule dans les vaisseaux, à travers tout l'organisme, où il joue des rôles essentiels et multiples (nutritif, respiratoire, dépurateur, régulateur, de défense, etc.) » c'est-à-dire le « sang ». La symbolique du sang est – nous le savons – fort ancienne et répandue dans tout le bassin méditerranéen.

Le sang a toujours appelé la vengeance ; déjà l'Éternel dit à Caïn : « Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi. Maintenant, tu seras maudit de la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère » (*Genèse* 4, 10-11). Pourquoi le sang crie-t-il ? L'Éternel l'explique à Moïse, c'est que « l'âme de la chair est dans le sang » ; et Il continue : « Je vous ai donné le sang sur l'autel, afin qu'il servît d'expiation pour vos âmes, car c'est par l'âme que le sang fait l'expiation » (*Lévitique* 17, 11). Mais si l'âme de la chair se trouve dans le sang, la substance de l'âme d'un homme réside dans son nom. Ainsi les membres d'une même famille sont doublement unis : par le fait qu'ils partagent le sang – d'où l'appellation « consanguins » – et le nom ; ils doivent préserver la pérennité de ce dernier car il est l'instrument de leur insertion dans la mémoire collective.

Dans ce cadre – pertinent pour ce qui est de la Sicile – les longues séquences de meurtres à la chaîne trouvent une explication plausible. Partageant le même sang il est normal qu'un homme, membre d'une famille victime d'un homicide, se venge rapidement de cette perte. D'un côté il préserve l'hon-

20. Voir sur ce thème de l'honneur l'ouvrage de J. G. Peristiany (ed.), *Honour and shame. The values of Mediterranean society*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1965 et celui de J. Pitt-Rivers, *Anthropologie de l'honneur. La mésaventure de Sicheu*, Paris, Le Sycomore, 1983.

neur de sa maison, de l'autre l'âme du mort. Ces croyances et ces pratiques sont à tel point intériorisées que le meurtrier, après avoir tué sa victime à coups de couteau, lèche la lame de l'instrument ⁽²¹⁾, espérant ainsi incorporer le sang du mort pour éviter des représailles et de sa part et de la part de la famille. En devenant « identique » au défunt par cette assimilation il espère échapper à son destin : être à son tour éliminé par la vengeance du sang. Le sang pouvait en effet provoquer, grâce à sa « voix » comme dans le cas de Caïn, la punition du coupable ; ou bien, comme en Europe du XII^e au XVII^e siècle, il pouvait être utilisé dans des ordalies populaires : on faisait subir au cadavre l'« épreuve du sang qui coule » (la cruentation) en le mettant en présence de son meurtrier présumé. L'écoulement du sang – qui se faisait habituellement en abondance – dénonçait l'assassin ⁽²²⁾.

Une autre façon de se prémunir des ires de « l'âme avide de violence et de représailles » du mort était de « rendre inoffensive son ombre vengeresse » : pour ce faire, « on mutilait, on décapitait le cadavre. La présence d'épées ployées dans les tombes de l'âge du bronze s'explique sans doute par une pensée analogue » ⁽²³⁾. De la même façon en Sicile on coupait les mains ou/et les pieds des morts qu'on avait assassinés pour leur interdire toute action de réparation.

Le meurtrier craint – nous l'avons vu – et les représailles du mort et celles de sa famille ; bornons-nous pour l'instant à donner des exemples siciliens des premières. Pitre relate dans son *Usi e costumi, credenze e pregiudizi del popolo siciliano* que l'âme du mort volette autour de la croix que l'on a mise sur le lieu du crime où elle a été victime ; elle continue à errer dans ce bas-monde pendant le temps qu'il lui reste de celui que Dieu lui a imparti à sa naissance. Elle est habituellement inquiète et peureuse ; elle murmure et gémit, ce qui ne manque pas d'effrayer les passants ⁽²⁴⁾. Sinon, pour se soustraire à son destin d'errant, elle essaye – quelques minutes avant minuit – de pénétrer dans le corps d'un vivant ⁽²⁵⁾. Elle terrorise tout particulièrement ses ennemis en se parant d'une dépouille d'animal et en montant sur les toits de leurs maisons pour y faire un grand boucan. Son corps, véritable document de la « perfidie humaine », conserve dans sa pupille

21. G. Pitre, *Usi e costumi credenze e pregiudizi del popolo siciliano*, 1870-1913, vol. II. Ristampa : Bologna, Forni Editore, 1980, p. 308.

22. H. Platelle, « La voix du sang : le cadavre qui saigne en présence de son meurtrier », in *La Piété populaire au Moyen-Âge*, Actes du 99^e congrès national des Sociétés savantes, Besançon, 1974, Section de philologie et d'histoire, T. I, Paris, B. N., 1977, pp. 161-179.

23. *Ibid.*, p. 175.

24. G. Pitre, *op. cit.*, p. 243.

25. *Ibid.*, vol. IV, p. 27.

l'image du criminel ou bien saigne si ce dernier se trouve à ses côtés ⁽²⁶⁾. Mais tout cela ne peut éteindre ni sa douleur ni sa souffrance qui sont énormes, car, une fois achevé le temps accordé, elle ira en enfer. En effet, selon une croyance populaire, les assassinés ne peuvent se « sauver » ⁽²⁷⁾. Dans le très beau roman du Turc Y. Kemal, *Tu écraseras le serpent*, l'âme du mort illustre à son fils tous les maux et les métamorphoses qu'elle endure dans l'attente que la vengeance qu'il hésite à accomplir (tuer sa mère) lui apporte la paix ⁽²⁸⁾.

Ces croyances et ces traditions perdurent également dans l'association criminelle sicilienne connue sous le nom de Mafia. Giuseppe Alongi, un fonctionnaire de police proche de l'école lombrosienne d'anthropologie criminelle, fut un des premiers à publier, en 1886, dans un ouvrage appelé *La Maffia*, ses analyses du phénomène. Les deux témoignages qu'il nous apporte montrent les liens étroits entre coutume et Mafia ; il dit : « Moi-même j'ai vu près d'un mort sa femme et son frère lui baiser les blessures sanguinolentes comme s'ils avaient envie de les sucer et, avec le visage plein de sang, crier : "Je souhaite boire le sang de ton meurtrier, ainsi, j'en ai une soif ardente" ⁽²⁹⁾. » Ensuite il raconte que la « Fratellanza » avait comme idéal celui de se plonger avidement, féroce, impunément dans le sang de l'ennemi ou de l'offenseur ; ses membres disent que « le vin est doux mais que le sang des chrétiens l'est plus » ⁽³⁰⁾.

Aujourd'hui encore les *Mafiosi* infligent des « signes » au corps de leur victime, mais ils le font plutôt pour motiver leur crime, souiller la mémoire du mort et donner un « avertissement » à ceux qui envisageraient de suivre son exemple. M. Pantaleone mentionne les suivants : un caillou ou un bouchon dans la bouche pour signifier qu'il a révélé les secrets de son groupe mafioso (*cosca*) ; la main coupée et posée sur sa poitrine pour indiquer qu'il avait volé dans une zone « protégée » par la Mafia où il ne fallait surtout pas voler ; les yeux arrachés et placés dans son poing pour souligner qu'il avait utilisé sa vue pour tirer sur une personne « amie » ; la feuille du figuier de Barbarie à la place du portefeuille pour annoncer qu'il s'était approprié l'argent de la caisse commune ou celle qu'il lui avait été confié ; les organes génitaux suspen-

26. *Ibid.*, vol. II, p. 243.

27. *Ibid.*, vol. IV, p. 27.

28. Y. Kemal, *Tu écraseras le serpent*, Paris, Gallimard, 1976.

29. G. Alongi, *La Maffia*, Palermo, Sellerio, 1977 (1ère éd. : Torino, Bocca, 1886), p. 44.

30. *Ibid.*, p. 104.

du au cou pour signaler qu'il avait essayé d'abuser de la femme d'un autre membre incarcéré ⁽³¹⁾.

Les références au sang que l'on fait dans les discours sur la *vendetta* sont, comme nous avons pu le voir, multiples, et recouvrent des aspects très différents. Le sang peut se rapporter à une personne bien précise qui, une fois assassinée, prendra la peine de dénoncer son meurtrier – comme Abel fit avec son frère Caïn ou comme firent les cadavres lors des épreuves de cruentation – ou qui prendra la peine de punir directement son meurtrier. Quand l'âme du mort est incapable de se venger par elle-même, elle demandera à ceux qui en principe doivent le faire d'exécuter la punition. Mais, très souvent, le sang indique une famille, un groupe, un clan, une tribu car les membres qui les composent sont censés partager le même sang et être, grâce à cela, égaux.

Ainsi le sang qualifie les vengeances privées et collectives ; de plus, chaque étape que ces châtiments mettent en route est désignée par une utilisation du terme « sang » : en effet, on dit que le sang « parle » avec sa « voix » pour indiquer le coupable, qu'il « appelle » la punition, qu'il « lave » le crime précédent, etc. Car, comme le proclame un proverbe sicilien, « y a-t-il des chairs que l'on coupe sans leur faire du mal ? Où l'on coupe le sang jaillit » ⁽³²⁾. Et, puisque « une seule goutte de sang trouble la mer » ⁽³³⁾, le sang, par son omniprésence et par son importance, a fini par recouvrir, grâce aux images utilisées, tous les moments caractéristiques d'une *vendetta*.

Pour conclure, nous nous référerons une nouvelle fois à une légende populaire sicilienne en vers recueillie et publiée par Salomone-Marino en 1880, *La vengeance*, qui raconte l'histoire d'un jeune de Corleone, Nardo, à qui le comte soustrait l'épouse Maruzza le jour de ses noces pour exercer son *ius primae noctis*. Maruzza, brisée par la douleur et la honte, mourra pendant la nuit ; Nardo médite de tuer le comte. L'occasion se présente lors d'une partie de chasse ; emprisonné et dans l'attente de son exécution, après la sentence de mort, Nardo affirme :

« — De cette mort j'en joue et j'en ris. Mon père est venu dans mon sommeil : “Fils, je te bénis éternellement ; tu as

31. M. Pantaleone, *Il Sasso in bocca. Mafia e « Cosa nostra »*, Bologna, Cappelli ed., 1970, pp. 11-12.

32. G. Pitre, *op. cit.*, vol. II, p. 303.

33. *Ibid.*, p. 306.

vengé mon sang, l'honneur de ma maison est à nouveau luisant". Père, que tu puisses jouir de Dieu ! maintenant que je sais que vous êtes content, bien que j'entende votre voix sans pouvoir vous voir, ces chaînes et ces martyres ne sont rien. Je pars en riant, entre mille tourments, il me suffit d'avoir eu le sang du comte : je vais à la potence le cœur satisfait et je suis prêt même pour l'enfer ; je me jetterai dans le feu allègrement, par les cheveux je saisirai le comte, je lui enlèverai son cœur avec les dents, je le lui arracherai et je le lui cracherai au front ! – Vint le moment d'aller à mort, Nardo y alla comblé et joyeux ; Nardo ne méritait pas ce sort car il s'était justement vengé. Corleone le pleure à voix haute, ce jeune hardi et malchanceux : l'honneur de la maison est saint et fort, toujours triomphe le nom honoré ⁽³⁴⁾. »

34. S. Salomone-Marino, *op. cit.*, pp. 35-36.

35. Pour en savoir plus sur la notion de « passion » lire *la Nouvelle Revue de Psychanalyse, La Passion*, 1980, n° 21, Paris, Gallimard.

Honneur et honte, sang et nom ont jalonné ce texte comme ils jalonnent, dans certaines régions méditerranéennes, le discours de la vengeance. Ces termes, nous espérons l'avoir démontré, sont souvent utilisés comme synonymes et servent à alimenter la mémoire des vivants par rapport aux morts, à inciter à l'action, à fustiger les réfractaires, à transformer une passion en devoir. L'action, nous l'avons vu, alimente à son tour l'élocution ; en même temps, elle contribue à donner vie à la « chaîne » que les vengeances engendrent. Indissolubles, indissociables, on pourra cette fois-ci dire qu'il n'y a pas de hiatus entre le dire et le faire. Du discours à la pratique : c'est ainsi que les différents membres d'une même famille prennent en charge, chacun selon son emploi, les diverses phases d'une *vendetta*. Nous avons remarqué la complémentarité, en ligne horizontale, des rôles féminins et masculins et la complémentarité, en ligne verticale, de ceux des vivants et des morts. Celle-ci amalgame d'un côté le rôle des femmes à celui des morts – les deux rappellent à qui de droit le devoir à accomplir, les deux entretiennent les passions. De l'autre côté les hommes, que la présence des morts et la mémoire « active » des femmes ont stimulés, sont les seuls protagonistes de l'accomplissement de la vengeance, les seuls exécutants sur scène de ce théâtre de la passion ⁽³⁵⁾.

